

-----Message d'origine-----

**De :** Jacinthe Majeau [mailto:JMajeau@innergex.com]  
**Envoyé :** 26 janvier 2007 16:59  
**À :** Roberge, Jean (BAPE)  
**Cc :** normand\_bouchard@cartierenergie.com  
**Objet :** Précisions : document DQ6 - pertes électriques

Monsieur Roberge,

Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique, vous trouverez ci-bas quelques précisions relatives à la question portant sur la localisation du poste de raccordement.

Les montants qui avaient été présentés pour la relocalisation du poste selon les hypothèses 2 et 3 représentaient les pertes associées à l'ensemble du parc éolien. Ainsi, l'incrément de l'ajout de 4,1 km de fils électriques selon l'hypothèse 2 représenterait des pertes de l'ordre de 950 000 \$ sur une période de 20 ans d'exploitation. L'incrément de l'ajout de 4,7 km de fils électriques selon l'hypothèse 3 représenterait des pertes de l'ordre de 820 000 \$ sur une période de 20 ans d'exploitation.

Il s'agit d'un ordre de grandeur, puisque l'ingénierie détaillée n'a pas encore été réalisée.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien à vous,

---

**JACINTHE MAJEAU, B.A.**  
Directrice - Relations aux investisseurs

**INNERGEX**

1111, rue St-Charles Ouest  
Tour Est, bureau 1255  
Longueuil (Quebec) J4K 5G4

Tel : (450) 928-2550, poste 222  
Fax : (450) 928-2544

Courriel : [jmajeau@innergex.com](mailto:jmajeau@innergex.com)  
http : [www.innergex.com](http://www.innergex.com)